

# PONT-SAINT-VINCENT

## LOCALISATION

Meurthe-et-Moselle. Nancy. Neuves-Maisons.  
Diocèse de Toul. Doyenné du Saintois. Eglise dédiée à saint Julien.

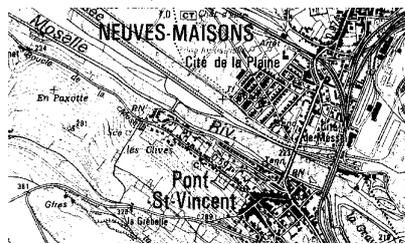
N° INSEE: 5433 - 54432

Carte IGN 1/25 000, Neuves-Maisons, 33 15 Est. C.L. : 877,500 x 1107,175.

**Toponymie/Etymologie** : Le village portait le nom de Conflans-sur-Moselle jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. Puis, au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, il prend son nom définitif qu'il doit au pont jeté sur la Moselle et à la présence d'un prieuré dépendant de l'abbaye saint-Vincent de Metz, fondé au XI<sup>e</sup> siècle et qui se situait dans la ville actuelle de Neuves-Maisons.

*La suite de cette monographie a été rédigée, en partie, d'après les recherches entreprises par Catherine Belville<sup>1</sup>.*

## SITUATION, SITE ET VESTIGES



Pont-Saint-Vincent est à quelques kms au sud-ouest de Nancy, sur la rive gauche de la Moselle, à proximité du confluent de la Moselle et du Madon.

Il ne reste aucun vestige du château médiéval. Cependant, il est possible de localiser son emplacement. Le château apparaît dans les livres de comptes à partir du milieu XV<sup>e</sup> siècle, il se situe, comme l'hôtel des comtes de Vaudémont, sur les bords de la Moselle, certainement sur le premier logis des comtes. Ce château, nous avons pu le localiser avec plus de précision, grâce à des documents concernant le château que les ducs de Mercoeur construisirent dans la ville à côté du vieux château à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce nouveau château avait des grands jardins que l'on retrouve sur le cadastre. Un petit jardin séparait le vieux château et le château neuf.

## LE CHÂTEAU D'APRÈS LES TEXTES

Nous trouvons dans les livres de comptes des mentions sur les réparations faites au château de Pont-Saint-Vincent dont beaucoup ont lieu en 1450-1451, en même temps que des fortifications autour de ce château : on édifie des boulevards, des barbacanes et les tours du château sont fortifiées<sup>2</sup>.

Ce château n'avait pas seulement des fonctions défensives, mais servait aussi de lieu de résidence ; les tours sont percées de fenêtres et des chambres sont mentionnées<sup>3</sup>.

Un "grand four banal" existe à l'intérieur du château<sup>4</sup>, au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

## HISTORIQUE ET DATATION

Le village dépendait du comté de Vaudémont.

Par sa position, le bourg était au Moyen-âge, non seulement un site permettant de surveiller la vallée de la Moselle, mais aussi, et surtout, un point de passage important. Le bourg dut son essor à la présence d'un pont sur la Moselle qui permettait d'aller vers Neufchâteau, Mirecourt ou dans les terres des Vaudémont. Grâce au pont, on pouvait se rendre à Nancy, Liverdun ou Saint-Nicolas-de-Port sans passer par Toul. C'est seulement sous René II que les droits du pont reviennent aux Vaudémont. Il semble que cet événement ait incité les comtes à fortifier l'hôtel sur les bords de la Moselle. La date exacte de sa construction ne nous est pas connue. Le nom d'hôtel des comtes de Vaudémont apparaît en 1322 ; à cette date, le comte Henri et sa femme Isabelle autorisent les Lombards à l'habiter, ce qui laisse supposer que le château est antérieur aux années 1320. Le principal rôle de la maison forte de Pont-Saint-Vincent était de surveiller le pont.

Le château appartient aux ducs de Lorraine, héritiers des comtes de Vaudémont, et fit l'objet d'importants travaux de restauration au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. En 1562, le duc de Lorraine fonde le comté de Chaligny pour son oncle Nicolas de Vaudémont, en réunissant ses biens à ceux de la seigneurie de Chaligny ; Pont, capitale administrative de ce comté, abrite le siège de la prévôté. À la mort de ce dernier, Pont-Saint-Vincent passe aux Mercoeur, cadets de Lorraine. Ces derniers y aménagèrent à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle une résidence dans le goût de la Renaissance<sup>5</sup>. En 1636, Richelieu, sur ordre de Louis XIII, fait détruire le château dont il ne reste plus rien sinon "un corps de logis destiné à l'habitation du prévôt et des bâtiments divers servant à l'exploitation de la seigneurie"<sup>6</sup>.

1. Belville (C.), *Les villes neuves fondées au XIII<sup>e</sup> siècle en Lorraine. (étude des sources et de la bibliographie)*. Diplôme d'Etudes Approfondies, Nancy, 1996. pp.92-114.

2. A.D. M-M. B 9707, B 9708, B 9720.

3. A.D. M-M. B 9708.

4. A.D. M-M. B 3929.

5. Choux 1977.

6. Fournier 1903.

# SAULXURES-LES-VANNES - La maison forte

## LOCALISATION

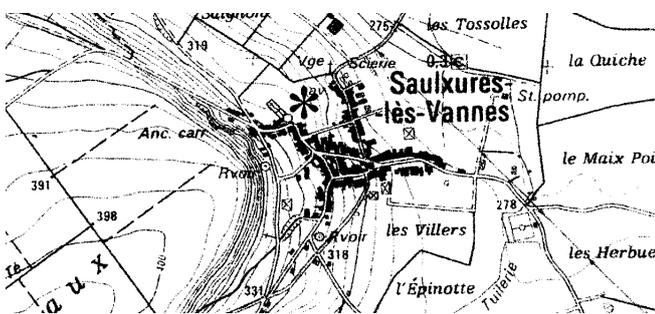
Meurthe-et-Moselle. Toul. Colombey-lès-Belles.  
Diocèse de Toul. Doyenné de Vaucouleurs. Eglise dédiée à saint Martin.

N° INSEE: 5410 - 54496

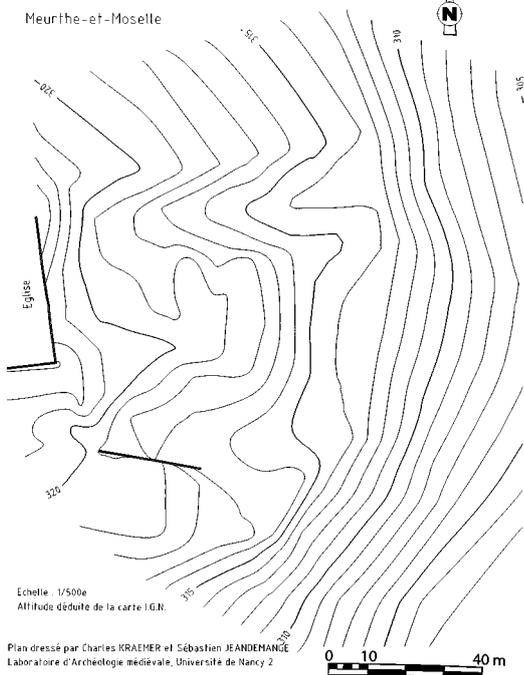
Carte IGN 1/25 000, Colombey-lès-Belles, 33 16 Ouest.  
C.L. : 856,150 × 1097,800.

**Toponymie** : Salsuriae, 836 ; Salfurias, 869. Mines de sel gemme, sources salées<sup>1</sup>. Mais il n'y a, semble-t-il, pas trace de sel dans la région. En revanche, il s'agit d'une région très humide ; donc le mot "saulxures" pourrait désigner un lieu insalubre.

## SITUATION, SITE ET VESTIGES



## SAULXURES-LES-VANNES



## Relevé topographique (2000)

1. Nègre 1991.

Saulxures-lès-Vannes, dominant la vallée de l'Aroffe, se situe aux confins du département de la Meuse, à 25 km au sud-sud-ouest de Toul. Le village a compté deux châteaux. Ici, il est question du château ou plutôt de la maison-forte (d'après les textes) située en-contrebas de l'église, au nord-ouest du village.

Ce site a fait l'objet d'un relevé topographique qui décrit parfaitement la plate-forme castrale entourée de profonds fossés. Il s'agit d'une plate-forme quadrangulaire de 50 mètres sur 40, avec des fossés larges d'environ 5 mètres. Les fossés nord et est sont les mieux conservés ; le fossé sud a subi des travaux de terrassement contemporains mais reste encore perceptible au niveau topographique ; du côté occidental, c'est-à-dire du côté de l'église, il n'y a pas trace de fossé.

## DATATION

- **1190** : "Ego Symon duc de Lotharinge et Marchis [...] Theoderic miles de Sauxures [...]". ( **A.D. M-M. H 1093** )

- **1280, juillet** : "Nous Pierre sire de Bourlémont faisons scavoir à tous ceux qui ces présentes lettres verront et orront que nous avons mis en main et en waige à nostre signour Conral par la grâce de Dieu évêque de Toul, Sauxures, Houssemont, Tappelrey et Comey et toutes les appendices. C'est assavoir de quanques nous javions et povions avoir en hommes, en femmes, en ban, en justices, en maisons, en rentes, en vignes et en touctes aues choses sans rien en retenir [...] lesquelles choses nous tenons et avons repris de nostre signour l'évêque devant dit en fiet et en hommage pour 1200 livres de provenisiens fors [...]". ( **A.D. M-M. Fonds dit de Vienne, 3 F 441, f° 378 v° et suivants**, transcrit par G. Poull )

- **1342, février** : "Nous Jehan Crullars, sires de Lismes et Aubert de Tollette, sire dou Chastellet, chevaliers et Pierre, sire de Bourlémont, escuyer [...] faisons scavoir à tous que comme révérend père en Dieu nostre très chier sire et oncle messire Thomas de Bourlémont [...] évêques de Toul, avec plusieurs de ses complices ont pris par force d'armes pour certaines et justes cause la fort maison de Sauxures et plusieurs personnes et biens étant en ladite maison, Nous Jehan, Aubers et Pierre dessus dictz en acquitons et avons acquitez par ces présentes lettres révérend père ses successeurs évêques de Toul, tous ses complices de son évêché [...] et avons promis et promettons en bonne foy et loyaulment que jamais nous ne demanderons, ne inquièterons [...] révérend père, ses successeurs, ses complices, ne aues habitans de la ville de Toul, ne à son évêché par quel-

conque manière que ce soit [...]". (A.D. M-M. Fonds dit de Vienne, 3 F 441, f° 375 et v°. Copie 17<sup>e</sup> siècle, transcrit par G. Poull)

- **1342, février** : Dénombrement de Jean dit Trouillard, sire de Lézines et Aubert de Torotte, sire de Chasteillier, donné à leur oncle Thomas de Bourlémont, évêque de Toul - "[...] cest assavoir la moitié de la forte maison de Saulsure toutte ainsy comme elle se port avec toutes les appartenances dicelle, la moitié des villes de Sauxures, de Treperay, de Housselmont, de Commey, ensemble les bois, les estangs, les vaignages, les moulins, les fours et toutes les appartenances aux bans, aux finaiges et en toutes justices appartenans à ladite maison et aux villes dessus dites. En recognoissons encore ladite maison de Sauxure estre véritauble à nostre dit signour évêques de Toul ou à ses successeurs évêques de Toul [...] sauf pour nous Jehan et Aubert signour chevalier dessus dis et pour nos hoirs que nos biens ou les biens de nos hoirs estans dedans ladite maison nous doit estre gardez et saulvez de nostre signour [...]". (A.D. M-M. Fonds dit de Vienne, 3 F 442, f° 10 à 11 v°. Copie du 17<sup>e</sup> siècle, transcrit par G. Poull)

- **1366, 15 décembre** : "Je Henris, sires de Boulaimont chevalier fais scavoir à tous que comme j'ay vendu à monseigneur Ferry de Ludres chevalier, seigneur de Richardménéil la forteresse de Sauxures entièrement, tout le pourpris, appartenances et apendices avec toutes aues choses quelles quelles soient appartenant à ladite forteresse sans rien ne aques et retenir pour une certaine somme de laquelle je me suis tenu et tieng pour mon comptant, douquel vendaige je l'ay mis en possession de fait et par la tenour des lettres de vendaige que ledit messire Ferry en at. Et pour ledit vendaige estre plus seur et certain j'ay priey et suppliey, prie et supplie à [...] mon très chier signour monsignour l'évêque de Toul de cui fies ladite forteresse de Sauxures muet qui en vuelle repandre les messires Ferris de Ludres et laisser joyr et faire joyr paisiblement en lieu de moy et l'avoir agréer, rattifier et confirmer les vendaige comme sire et souverains dou fiet de cui ladite forteresse muet, car mest de mon grey volontey, consentement et octroy et à ma propre prière et supplication [...]". (A.D. M-M. Fonds dit de Vienne, 3 F 441, pp 376-377. Copie du 17<sup>e</sup> siècle, transcrit par G. Poull)

2. Lepage 1843.

- **1671** : "Sieur François de Baillivy, seigneur d'Ochey et de Sauxures en partie [...]". (A.D. M-M. H 2330)

- **1704** : "Monsieur de Baillivi, seigneur de Mérygny et dudit Sauxures [...]". (A.D. M-M. H 2330)

## HISTORIQUE

La seigneurie de Sauxures-lès-Vannes, avec ses annexes Tapperey et Commey, localités aujourd'hui disparues ou réduites à l'état de fermes, dépendait de l'évêché de Toul.

Dans une charte du duc de Lorraine Simon II, datée de 1190, il est fait mention d'un Theoderic, miles (chevalier) de Sauxures qui, étant sur le point de mourir, donna à l'église de Mureau le moulin de Sauxures et l'usage dans les bois du même lieu pour les réparations de ce moulin<sup>2</sup>. Ce personnage constitua, semble-t-il, le point de départ du lignage de Sauxures.

La terre de Sauxures-lès-Vannes passa entre les mains de la famille de Bourlémont, vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, à la suite du mariage de Sibille de Sauxures avec Joffroi, sire de Bourlémont. En 1280, Pierre de Bourlémont engage à l'évêque de Toul un certain nombre de seigneuries dont celle de Sauxures qu'il tient en fief de ce dernier. En 1342, Jean de Trouillard, sire de Lézines et Aubert de Torotte, sire de Chasteillier, chevaliers, donnent leur dénombrement à leur oncle, Thomas de Bourlémont, évêque de Toul, pour ce qu'ils possèdent dans les seigneuries de Domrémy, Sauxures-lès-Vannes....

En décembre 1366, Henri, sire de Bourlémont vend à Ferry II de Ludres, chevalier, seigneur de Richardménéil, la forteresse et la seigneurie de Sauxures-lès-Vannes avec les dépendances. En février 1411, Jean I<sup>er</sup> de Ludres, fils aîné de Ferry et Collignon, fils de Ferry renoncent à l'indivision et se partagent les biens de leurs parents ; lors de ce partage, Collignon hérite notamment de la part de Didier et de Philippe, ses deux frères défunts, à Sauxures et de la forteresse de cette même seigneurie<sup>3</sup>.

3. De Ludres 1893-1894, pp. 94-96.

# SAULXURES-LES-VANNES - Château de Mérigny

## LOCALISATION

Meurthe-et-Moselle. Toul. Colombey-lès-Belles.  
Diocèse de Toul. Doyenné de Vaucouleurs. Eglise dédiée à saint Martin.

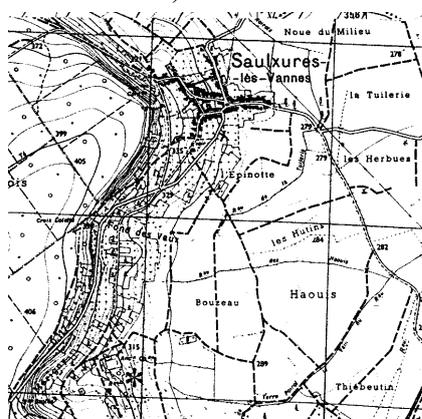
N° INSEE: 5410 - 54496

Carte IGN 1/25 000, Colombey-lès-Belles, 33 16 Ouest.

C.L. : 856,250 x 1096,250 .

**Toponymie** : Salsuriae, 836 ; Salfurias, 869. Mines de sel gemme, sources salées<sup>1</sup>. Mais il n'y a, semble-t-il, pas trace de sel dans la région. En revanche, il s'agit d'une région très humide ; donc le mot "saulxures" pourrait désigner un lieu insalubre.

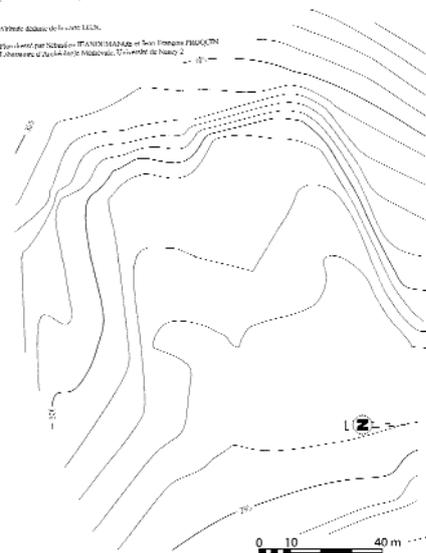
## SITUATION, SITE ET VESTIGES



SAULXURES-LES-VANNES - MERIGNY -  
(Mouille et Brouille)

Après données de la carte IGN.

Plan levé par Richard SPANICHMANDE et son Frangin FIBOCHIN  
L'observatoire de la Haute-Normandie, Travaux de base 2



## Relevé topographique (2000)

L'emplacement du château de Mérigny se trouve sur la commune de Saulxures-lès-Vannes, à environ 2 km au sud du village actuel. Il se situe plus précisément 500 mètres en contrebas de la route départementale D. 117 allant du village à Mont l'étroit, dans la vallée de Taprey aujourd'hui couverte de vergers ; Taprey serait, semble-t-il, l'emplacement d'un hameau déserté, annexe de l'ancienne seigneurie de Saulxures-lès-Vannes.

Le site a fait l'objet d'un relevé topographique. Il ne reste aucune trace en élévation du château. Il subsiste une plate-forme quadrangulaire, en légère surélévation, de 60 mètres sur 50, entourée de fossés alimentés par une source. Ce premier ensemble est lui-même entouré sur 3 côtés par une importante levée de terre ; de ce fait, la plate-forme castrale est située à une altitude plus basse de quelques mètres par rapport à la levée de terre. Les fossés sont encore très largement perceptibles sur le terrain, larges d'environ 10 mètres. La levée de terre, côté sud-ouest, a subi des travaux de terrassements récents ; cela se perçoit sur le relevé par la présence de courbes de niveau très arrondies.

## DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

Le plan forestier établi en 1766 par Mathieu, arpenteur juré, nous donne une élévation schématisée du château et un plan du domaine. Ce plan est reproduit dans le bulletin municipal d'information n° 10. Il n'a pas été possible de consulter ce document lors de cette étude.



## Représentation du château de Mérigny

La carte du début du XVIII<sup>e</sup> siècle intitulée "Carte d'une partie de la Lorraine, des Trois Évêchés, et de la Champagne [...]", conservée au Musée des Arts et Traditions Populaires, offre une représentation figurée de la

1. Nègre 1991.

maison forte : on distingue quatre tours carrées flanquant les angles et les dépendances situées dans l'enceinte.

### DATATION ET HISTORIQUE

Bernard Perrin décrit la maison forte et ses propriétaires en ces termes : "Edifié à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, il (le château) avait la forme d'un rectangle [...] Il était flanqué aux quatre coins de tours carrées légèrement en saillie, sur la façade et les côtés et surmontées de girouettes. Les matériaux étaient constitués de pierres calcaires, de briques et d'ardoises pour la couverture. La façade était tournée vers le sud-ouest. Le linteau de la porte principale s'ornementait d'un trilobe entourant deux écus sans armoiries. Le château était précédé d'une cour fermée, dans laquelle étaient construites à droite une conciergerie et à gauche une chapelle. Quant aux dépendances, logement du fermier, remises,

2. Perrin (B.), *Histoire méconnue de nos villages. Tome 2 : Toulousis*. Nancy, 1984. p.150.

granges et écuries, elles se trouvaient dans une cour derrière le château. En fait le château de Méridign y était une simple propriété privée, dépourvue de droit seigneurial et nous verrons justement que ce fait entraîna plusieurs procès, à propos de la perception de la dîme par le propriétaire de Méridign. En 1594, Méridign appartenait à Madame d'Espace. Pendant la Guerre de 30 Ans, le château avait changé de propriétaire et appartenait à Dame Marguerite Pasguy, veuve du seigneur de Brignepont. Il semble que profitant du désarroi et du tumulte de la guerre, la propriétaire en ait profité pour prélever la dîme. Les pères oratoriens, qui percevaient cet impôt pour l'hôpital de Gomberval intentèrent un procès à Dame Pasguy [...]" <sup>2</sup>.

La maison forte de Méridign était propriété au XVIII<sup>e</sup> siècle de la famille de Ballivy ; elle fut détruite peu après la Révolution <sup>3</sup>

3. Choux 1978.

# SEXÉY-AUX-FORGES

## LOCALISATION

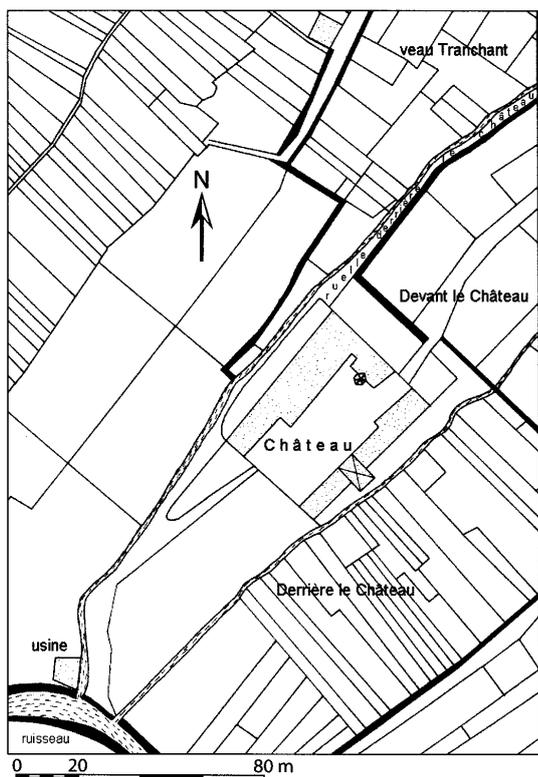
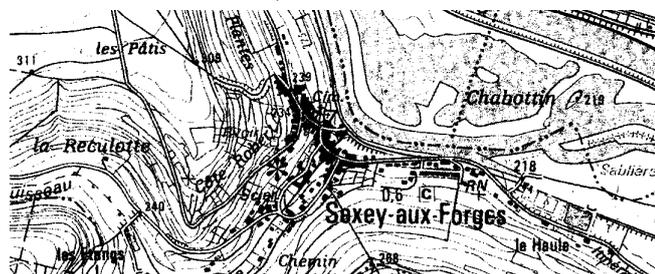
Meurthe-et-Moselle. Toul. Toul-Sud.  
Diocèse de Toul. Doyenné du Saintois. Eglise dédiée à saint Mansuy.

N° INSEE: 5428 - 54

Carte IGN 1/25 000, Neuves-Maisons, 33 15 Est. C.L. :  
873,400 x 1109,050.

**Toponymie** : on peut hésiter entre le latin *ceresia*, cerise, avec le suffixe collectif - etum, et le nom d'homme latin Sescius, Sextius, ou Cessius, avec le suffixe - acum<sup>1</sup>. Le mot forges est lié à la présence d'une activité sidérurgique depuis au moins la fin du Moyen-âge.

## SITUATION, SITE ET VESTIGES



Extrait du cadastre de 1811, Section F

Le village de Sexey-aux-Forges se situe, à 13 km au sud-ouest de Nancy, sur la rive gauche de la Moselle.

### - Description générale.

Le château est construit à la limite sud-ouest du village, entre deux ruisseaux, au fond d'un étroit vallon adjacent à la vallée de la Moselle. Il consiste en une série de bâtiments formant un rectangle d'environ 47 mètres sur 56 et agencés autour d'une cour centrale. Les bâtiments se composent d'une maison-forte appelée le "Manoir" et de ses dépendances. L'accès à la cour se fait par un portail au nord-est, précédé d'un pont à deux arches brisées enjambant le dernier fossé encore visible ; au sud-ouest, une autre porte a pu également exister si l'on tient compte du chemin orienté sud-ouest/nord-est qui traverse la cour.

### - La maison-forte à proprement parler

1. **Sa structure** : il s'agit d'une haute construction de plan massé, proche du carré ; son élévation est d'environ vingt mètres, ses dimensions au sol sont de 12 mètres sur 10.

La façade consiste en un parement calcaire de petit appareillage, à l'exception des éléments remarquables (chaînage, encadrements des fenêtres) qui sont en pierre de taille calcaire.

La charpente est en chêne, les planchers sont en chêne ou en sapin selon les niveaux.

2. **Ses élévations extérieures** : les façades sont assez peu percées, sauf la façade nord.

La façade nord est la plus intéressante à étudier en ce sens qu'elle superpose plusieurs phases de construction. Elle était à l'origine percée d'une porte cochère flanquée d'une porte piétonne ; ces dernières, aujourd'hui comblées, surplombent le fossé nord ; ce qui prouve que l'accès au "manoir" se faisait par un pont, fixe ou mobile, aujourd'hui disparu. La façade conserve également deux travées de fenêtres à meneaux (avec ou sans croisillons/traverses) et de fenêtres à traverses à encadrement chanfreiné, sur trois niveaux. Le quatrième niveau, correspondant au grenier, est percé de deux petites fenêtres chanfreinées. Les autres ouvertures (une fenêtre, un œil-de-bœuf, deux ouvertures carrées de type canonnière, une petite ouverture circulaire de type arquebuserie) sont disposées de façon anarchique.

Les autres façades présentent un moins grand intérêt architectural ; elles sont percées de petites fenêtres chanfreinées, disposées de façon assez régulière. La façade sud est flanquée d'une tourelle d'escalier de plan polygonal dont 4 pans sont visibles de l'extérieur. La façade est percée d'une archère-canonnière à orifice circulaire ménagé au milieu de la fente.

1. Dauzat/Rostaing 1963.



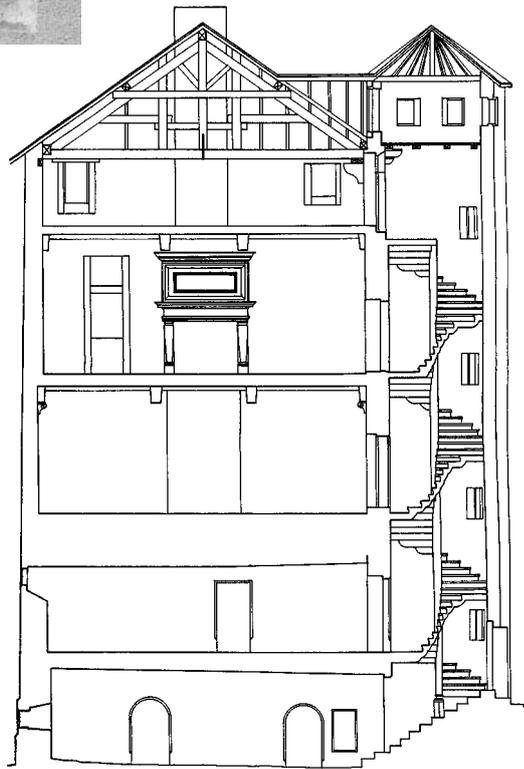
**Façade nord**  
(Février 2000)



**Façade sud**  
(Février 2000)



**Archère canonnière** (Février 2000)



0 2 6 M

**Élévation**

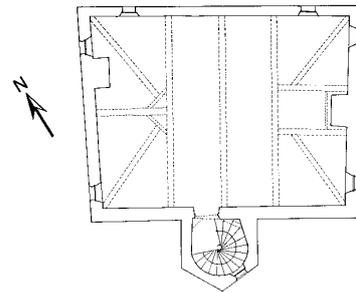
(Relevé de Jacques Guillaume, Service de l'Inventaire de Lorraine)

3. Sa distribution intérieure : Elle se fait uniquement par l'escalier à vis aménagé dans la tourelle située sur la

façade sud. La maison-forte se compose d'un sous-sol, de trois niveaux d'habitation et d'un grenier.

L'accès au sous-sol se fait par un escalier droit qui communique avec l'escalier à vis. Il conduit à deux caves voûtées en plein-cintre et à une très vaste cave voûtée en axe segmentaire qui se prolonge au-delà des limites de la maison-forte ; elle se prolonge en effet sous le corps de bâtiment accolé à l'ouest.

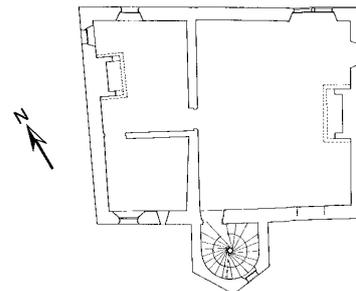
Les trois niveaux d'habitation présentent la même organisation spatiale. Chaque niveau se compose de trois pièces : une pièce principale qui occupe près des 2/3 de la surface, les deux autres de taille beaucoup plus modeste se partagent la surface restante. Chaque étage est pourvu de deux cheminées murales en pierre de taille calcaire, l'une contre la façade est, l'autre contre la façade ouest.



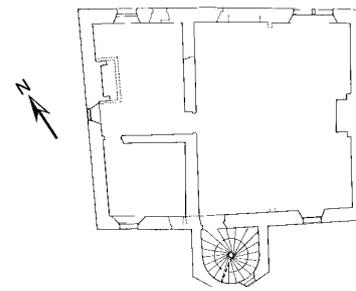
**Distribution intérieure :**

(Relevés de Jacques Guillaume, Service de l'Inventaire de Lorraine)

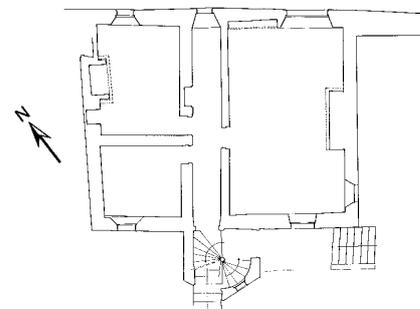
**Grenier**



**2<sup>e</sup> étage**



**1<sup>er</sup> étage**



**Rez-de-Chaussée**

Le grenier consiste en une pièce unique, pourvue de deux petites fenêtres sur chacun des côtés. La charpente du toit y est visible ; la date de 1575 est inscrite sur une des poutres la composant.

**4. Chronologie de construction** (d'après Jacques Guillaume) : On peut distinguer trois phases chronologiques dans la construction de la maison-forte.

La première étape correspond à la construction de la porte cochère et de la porte piétonne en plein-cintre, situées sur la façade nord. Elles sont aujourd'hui bouchées.

La seconde étape correspond à la défense de la maison-forte par des canonnières qui se trouvent à des niveaux ne correspondant pas aux niveaux actuels (l'une d'elle est percée dans la porte cochère murée)

La troisième étape correspond à la suppression des organes de défense (bouchage des ouvertures de tir), à la réorganisation totale des étages (nouveaux planchers, cheminées), à la construction de la tourelle d'escalier, à l'ouverture de la plupart des fenêtres...

#### DATATION

- **1498, 18 décembre** : "Nous Olry seigneur de Blâmont, prothonotaire du saint Siège apostolique, administrateur de l'abbaye saint-Mansuy et tout le couvent d'icelle abbaye faisons savoir à tous que comme ainsi soit que par cy devant nous par plusieurs fois et à plusieurs personnes avons laissé et admodié noz forges de Sexey la Larnouse avec toutes ses appartenances lesquelx depuis qui les avoient tenues par anciens temps les laissoient en les négligent et laissant tomber en ruyne [...] Et asfin de remettre sus et en bon estat icelles forges et toute la seigneurie du village dudit Sexey par bon avis, menue et longue délibération de conseil [...] de plusieurs notables personnaiges, à nous aussi regard qui à nostre requeste nostre chier et bon amy George des Moynes demeurant à Nancy, conseiller du Roy de Sicile, duc de Lorraine et de Bar nostre très redoubté et son receveur général de Lorraine depuis un an et demy [...] Laissons [...] et admodions audit George des Moynes pour lui, ses hoirs et ayant cause notre villaige, maison, terre et seigneurie de Sexey la Larnouse avec les forges et toutes appartenances et appendices

2. Lepage 1843.

3. Godefroy 1937, chente = faiblit.

4. Godefroy 1937, retenement = entretien, réparation.

d'icelles. Ascavoir en homes, en femmes, en censes, en rentes et revenus [...] confiscacions [...], droitures, [...], boiz, forestz, [...], estangs, fours, molins, preis, grainages, [...], maisons, manoirs, [...], justices haulte, moyennes et basses et en toutes autres choses quelxconques [...] pour la somme de 100 francs monnoye de Lorraine que ledit Georges, ses hoirs et ayans cause en renderont et payeront chacun an à nous (pendant 18 ans) [...] assavoir à la saincte Jehan-Baptiste et noël par moitié pour chacun desdits termes [...] Au moyen aussi que ledit George, ses hoirs ou ayant cause seront tenus de rédiffier et remettre [...] en estat les édifices et manoirs de ladite maison abbatiale dudit Sexey, ascavoir une sale et les appartenances qui est de présent à ruyne et chente avec la grange et retenement de la tour seulement, avec les halles, forges, ascuieries et martelz que y sont présentement fais de nouveau. Et en la fin desdites années laissent le tout en bon et scuffisant estat [...]". (A.D. M-M. B 620 N°28)

#### HISTORIQUE

Au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, le village de Sexey-aux-Forges appartient déjà à l'abbaye toulouise de Saint-Mansuy ; en effet, il est mentionné dans la confirmation des biens de l'abbaye par le pape Léon IX, en 1050. On ne sait rien sur l'époque de fondation de la maison-forte<sup>2</sup>.

Dès le XV<sup>e</sup> siècle, l'abbaye de Saint-Mansuy y possède des forges qu'Olry de Blâmont, administrateur de l'abbaye, loue en 1495 au receveur général de Lorraine, Georges des Moynes, à charge de relever les forges et rétablir la seigneurie que les précédents amodiateurs avaient négligées et laissées tomber en ruine. Il est alors question des "édifices et manoirs de la maison abbatiale dudit Sexey, ascavoir une sale et les appartenances qui est de présent à ruyne et chente<sup>3</sup> avec la grange et retenement<sup>4</sup> de la tour seulement [...]"<sup>5</sup>.

La maison-forte de Sexey semble avoir toujours appartenu à l'abbaye et en avoir relevé directement, sans intermédiaire, puisqu'en 1709 l'abbé de Saint-Mansuy est désigné comme seigneur de Sexey<sup>6</sup>.

5. A.D. M-M. B 620 N°28.

6. Choux 1978, p. 212.

# VANNES-LE-CHÂTEL

## LOCALISATION

Meurthe-et-Moselle. Toul. Colombey-lès-Belles.  
Diocèse de Toul. Doyenné de Vaucouleurs. Eglise dédiée à saint Martin.

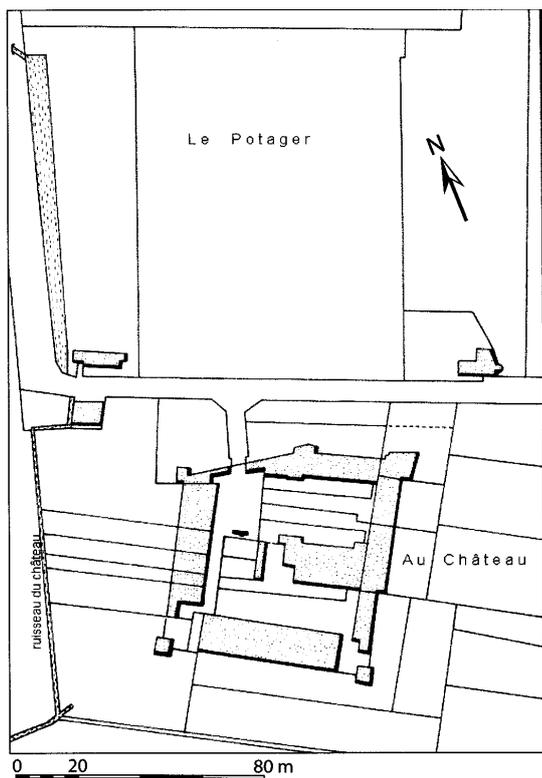
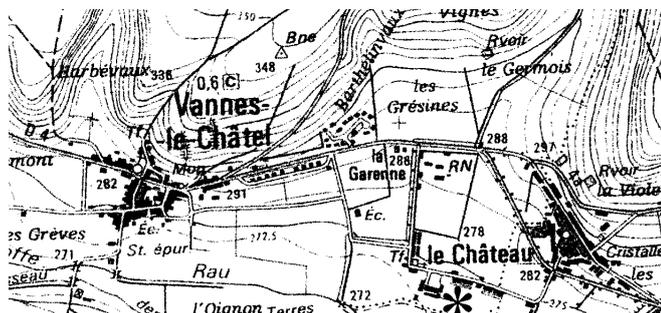
N° INSEE: 5410 - 54548

Carte IGN 1/25 000, Colombey-lès-Belles, 33 16 Ouest.

C.L. : 855,325 x 1099,575.

**Toponymie** : *Venna*, X<sup>e</sup> siècle ; *Vennes*, 1226 ; *Vannae*, 1402.  
Du oïl *venne*, *vanne* "retranchement construit dans une rivière pour fermer le passage aux poissons" <sup>1</sup>.

## SITUATION, SITE ET VESTIGES



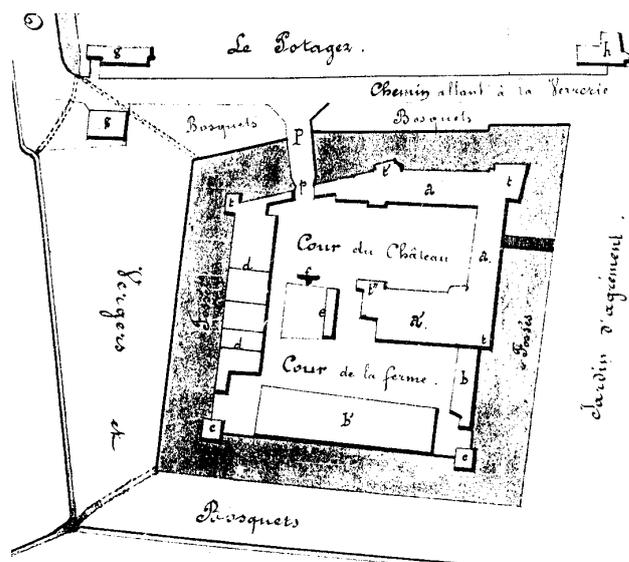
Extrait du cadastre de 1832, Section B

1. Nègre 1991.

Le village se situe à 16 km au sud-ouest de Toul, dans la vallée de l'Aroffe. Le site castral se trouve à l'écart du village, à un km à l'est (altitude : 278 mètres). Le château médiéval a aujourd'hui complètement disparu. L'un des bâtiments constituant le château moderne subsiste, quoique très remanié ; il présente, en pierre de taille, des jambes harpées et des soubassements en grand appareil ; certains encadrements d'ouvertures en partie murées ont conservé leur moulure ornementale. L'emplacement du château est en partie occupé par des habitations de type cités ouvrières. Il subsiste toutefois quelques traces de fossés. Certaines habitations sont construites sur les anciennes caves voûtées du château.

## DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

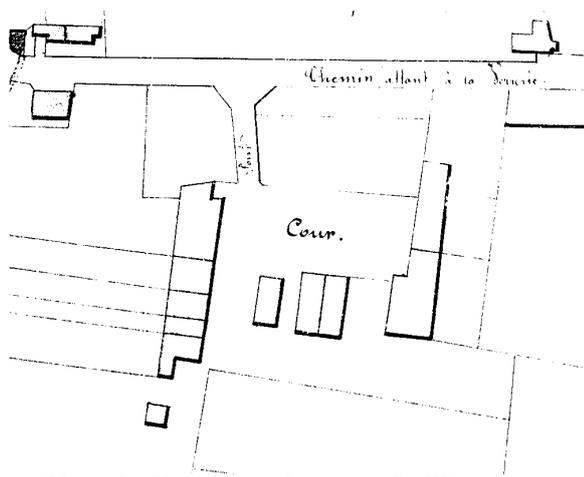
Le plan cadastral de 1832, un plan associé à la monographie communale de 1889, inspiré du plan cadastral de 1832 et deux peintures représentant le château vers 1825 nous renseignent sur l'allure du château dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin, un second plan, associé à la monographie communale de 1889, nous présente l'état du château au moment de la rédaction de la monographie, c'est-à-dire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



Plan de l'ancien château de Vannes dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> Siècle (d'après la monographie communale de 1889)

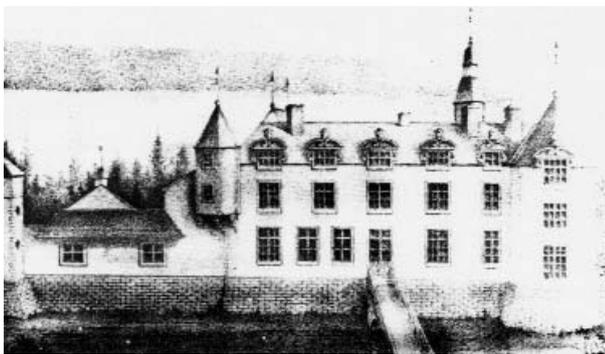
### Légende

aa'- Château ; a'- Le Vieux Château ; b - Logement du fermier ; b' - Bâtiments d'exploitation de la ferme ; c - Colombiers ; d - Logements des hommes d'armes, carrosserie, sellerie, pressoir, écuries, chenil...etc... ; e - Basse-cour ; f - Fontaine ; g - Logement du jardinier ; h - Logement du chasseur ; P - Pont en pierre à 4 arcades ; p - Pont-levis ; t - Tours ; t' - Tour de la chapelle ; t'' - tour de l'horloge.



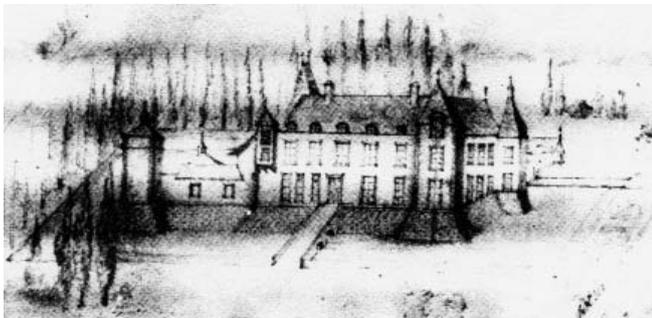
### Plan de l'ancien château de Vannes

à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (d'après la monographie communale de 1889)



### Peinture du château vers 1825

(Peinture appartenant à Mme François Bourbonneux)



### Perspective du château

#### ESSAI DE RECONSTITUTION D'APRÈS LA MONOGRAPHIE COMMUNALE

- **Du château médiéval au château moderne** : Si l'on en croit la monographie communale de 1889, on peut distinguer deux phases de construction du château de Vannes-le-Châtel.

D'abord le château primitif qui existe déjà au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Il correspondrait aux bâtiments situés au centre de la cour intérieure du château tel qu'il apparaît sur le plan

cadastral de la monographie communale. À l'ouest de ces bâtiments se trouvait la basse-cour.

Ensuite le château moderne tel qu'il a été conçu par les Ligniville et leurs successeurs. Le château consiste en un grand bâtiment en forme de quadrilatère irrégulier, avec une cour intérieure. Les quatre angles sont flanqués de tours bastionnées, c'est-à-dire présentant chacune un angle saillant. Les courtines ont des dimensions variables allant de 60 mètres de longueur pour la courtine ouest à 70-75 mètres pour les courtines sud et est ; la courtine nord qui se déploie sur plus de 75 mètres de longueur est dotée en son milieu d'une demi-tour bastionnée. L'ensemble du site était entouré de fossés en eau alimentés par le ruisseau dit "ruisseau du château". Les fossés ne pouvaient être franchis que par un pont en pierre à quatre arches, suivi d'un pont-levis, situés côté nord. Un autre pont, de taille plus modeste, enjambait le fossé est.

- **Le château des Ligniville et ses dépendances** : Le site castral conçu par les Ligniville englobe en son sein le château à proprement parler et des dépendances.

Le château occupe le quart nord-est du site. Il englobe le château primitif auquel se sont greffés des bâtiments dont l'ensemble forme un U. Cet ensemble est flanqué de quatre tours dont la tour de l'horloge et la tour de la chapelle.

Les dépendances situées dans l'enceinte même du château se composent d'abord d'un ensemble regroupant les bâtiments agricoles (ferme, colombiers, pressoir, logements des exploitants...) et qui occupent la moitié sud du site. Les dépendances, ce sont aussi les bâtiments consacrés au bien-être et à la sécurité du seigneur (logements des hommes d'armes, sellerie, carrosserie, écuries, chenil...); ils occupent la partie occidentale du site.

#### DATATION

- **1889** : "[...] on voyait encore en 1828 un château qui passait à juste titre pour l'un des plus beaux et des plus remarquables de la contrée. Une partie de cet édifice, sous le nom de Vieux-Château, existait déjà en 1310 et appartenait à un certain Ferry de Rosières, époux d'Agnès de Bains. C'était, paraît-il, un bâtiment peu spacieux et peu commode, d'une architecture lourde et massive et qui suivant toute probabilité, était rarement habité par ses possesseurs. En 1580, Jean-Jacques de Ligniville voulait fixer sa résidence dans ses domaines de Vannes ; il résolut de s'y faire construire une demeure digne de son rang et de sa fortune. Il ne se contenta pas de faire subir à l'ancien château une transformation complète, il y ajouta de nouvelles constructions, et fit du tout une habitation élégante et commode, pour ne pas dire somptueuse. Quoique entouré de fossés larges et profonds qu'on ne pouvait franchir que par un pont-levis, le nouveau château, construit dans un style renaissance, avec ses tourelles élégantes et gracieuses, était plutôt une habitation de plai-

sance qu'une forteresse. [...]". (**Monographie Communale de 1889**)

## HISTORIQUE

Vannes-le-Châtel dépendait du duché de Lorraine.

L'absence de documentation ne nous permet pas de connaître la date de construction du château.

Le château appartenait au début du XIV<sup>e</sup> siècle au lignage de Rosières. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le château et la seigneurie de Vannes-le-Châtel sont détenus par le lignage de Ligniville <sup>2</sup>.

2. **Monographie Communale 1889.**

## CONCLUSION

Cet inventaire archéologique et historique de l'habitat seigneurial fortifié s'est efforcé d'être le plus exhaustif possible. Toutes les pistes de recherches tant archéologiques (prospection, photographie, relevé topographique) qu'historiques (cadastre napoléonien, paléographie, recherches en bibliothèque...) ont été mises à contribution, dans le sens où elles ont chacune apporté une " pierre à l'édifice ".

On retiendra que les châteaux représentent pour le secteur étudié environ le tiers de l'habitat médiéval fortifié (7 sites sur 24). Ils occupent tous une position topographique dominante par rapport au reste de l'habitat, sauf dans le cas du château-fort de Maizières-lès-Toul qui occupe un site de plaine.

Les maisons fortes, représentant les deux tiers de l'habitat fortifié, correspondent à un schéma d'implantation tra-

ditionnel. Elles se situent pour la plupart en fond de vallée, à proximité de l'habitat et de l'eau (cours d'eau ou sources) Quelques exemples toutefois se situent à flanc de coteau ; c'est le cas des sites de Saulxures-lès-Vannes et du " Château d'en Haut " de Germiny. Contrairement aux châteaux, les maisons fortes ont plus une fonction économique que défensive ; elles sont chacune le centre d'une seigneurie rurale à vocation agricole et parfois commerciale.

Ce travail d'inventaire constitue un point de départ à de nouvelles recherches. En effet, certains sites nécessiteraient une étude plus approfondie tant sur le plan archéologique que sur le plan historique. Ces nouveaux travaux consisteraient en un relevé architectural systématique de chaque site (relevé d'élévation, relevé d'intérieur, relevé des éléments remarquables...) et en un travail d'archives plus fouillé (recherches sur les lignages nobles...)